

PERSPECTIVES

**Sécurité alimentaire :
grâce aux paysans
ou aux entreprises ?**

Page 3

**« Les exploitations
familiales au centre
de notre stratégie »**

Page 5



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

Chères lectrices, chers lecteurs,

La COP21, qui a réuni les pays membres de l'ONU pour décider d'une nouvelle convention sur le climat, s'est achevée il y a peu. Elle a été précédée par une autre réunion, en septembre, où les mêmes gouvernements ont adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'avenir de notre planète en dépend. Espérons que les belles déclarations soient suivies d'actions concrètes ! Nous savons que l'agriculture industrielle nuit à l'environnement. Depuis les années 60, l'idée de la croissance sans limites a aussi gagné le domaine de l'agriculture. L'augmentation des rendements des sols permettrait de lutter efficacement contre la faim dans le monde. Mais le nombre de personnes souffrant de la faim reste affligeant. Le soja ou le maïs produit selon le modèle agro-industriel sert surtout à engraisser le bétail et à produire des carburants. La majorité de notre nourriture est toujours produite par une agriculture familiale de subsistance. Il est temps de mettre l'« Objectif terre » au centre de nos préoccupations, pour permettre une vie digne à tous. Ce numéro présente des pistes concrètes et la manière dont le directeur de la coopération suisse voit cette mission.



Patrick Renz, directeur d'Action de Carême
Martina Schmidt, secrétaire romande
de Pain pour le prochain

CONTENU

AGROBUSINESS
L'Afrique dans le viseur
des multinationales

Page 3

KENYA
De la nourriture saine
plutôt que du « high
tech »

Page 6

LAOS
Pouvoir manger,
tout simplement

Page 8

Impressum :
 Une publication de Pain pour le prochain et Action de Carême, 2015
 Rédactrice en chef : Pascale Schnyder (pst)
 Rédaction : Isolda Agazzi (ia), Patricio Frei (frp), Johanna Monney (jom)
 Mise en page et réalisation : Craftt Kommunikation, Zurich
 Travail sur les photos : Schellenberg, Pfäffikon (ZH)
 Impression : Imprimeries Kyburz, Dielsdorf
 Tirages : 2550 allemand / 1100 français
 Parait quatre fois par an
 Prix : CHF 5.- par donateur/donatrice
 sont utilisés pour l'abonnement
 Contact : Pain pour le prochain, ppp@bfa-ppp.ch, 021 614 77 17
 Action de Carême, actiondecareme@fastenopfer.ch, 021 617 88 81



Un projet controversé au Kenya : 5800 hectares de riz cultivés de manière industrielle dans le district de Kilombero.

L'Afrique dans le viseur des multinationales

Alors qu'ils sont déjà omniprésents dans de nombreux pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, les grands groupes agro-alimentaires s'appêtent à débarquer en force en Afrique.

Les pays africains pratiquent l'agriculture à petite échelle : au sud du Sahara, la taille moyenne des exploitations est de 2,4 hectares. Les paysans y plantent surtout des cultures vivrières et recourent à leur propre main-d'œuvre, leurs semences et les ressources locales. Cette agriculture y est le moyen de subsistance de 62 % des habitants.

Au service des multinationales ?

Mais les groupes agro-alimentaires, comme Syngenta et Monsanto, voient cette agriculture « improductive » d'un mauvais

œil. Le groupe bâlois vient ainsi de déclarer sur son site Internet que l'Afrique est trop importante pour être laissée au hasard. En 2012, son président Michael Mack a promu l'Afrique au rang des régions stratégiques. Il a promis de contribuer à la transformation de l'agriculture africaine. Il faudra, pour ce faire, engager 700 agronomes chargés de guider les paysans vers une agriculture « moderne » et ainsi créer de nouveaux débouchés pour les groupes agro-alimentaires. Les semences hybrides et les OGM, que Syngenta et les autres

semenciers vendent comme étant la solution pour augmenter la productivité de l'agriculture paysanne africaine, dépendent des engrais et des produits phytosanitaires que ces mêmes entreprises fournissent. Pour obtenir les revenus nécessaires à l'achat de ces produits, les paysans devront augmenter leur productivité et chercher des débouchés sur le marché mondial, dominé lui aussi par des multinationales.

Un faux « développement »

Sous couvert du « développement », avec le soutien de la Banque mondiale et de programmes au nom attrayant, tels que « Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » du G8 ou l'« Alliance pour une révolution verte en Afrique », Syngenta, Monsanto et consorts veulent façonner le cadre légal et politique à leur mesure. Presque partout, les gouvernements sont à leur botte et attendent beaucoup de leurs investissements. Sous prétexte de « protéger la propriété intellectuelle », de nombreux pays africains sont ainsi en passe d'adopter des modifications de leur loi sur la protection des variétés. Une révision qui écarte le système traditionnel des semences et qui interdit aux cultivatrices et aux cultivateurs africains d'utiliser leurs propres semences ou celle de la dernière récolte. Alors même que le commerce informel de semences représente 80% du secteur. La situation de monopole que les multinationales obtiennent ainsi représente une menace pour les paysans : au lieu d'utiliser les variétés existantes, mieux adaptées aux conditions locales, ils perdront la maîtrise de leurs cultures et s'endetteront pour se procurer chaque année des semences et des engrais au prix fort. Les pro-

pos d'un paysan tanzanien, qui a signé un contrat avec une multinationale, pourraient être ceux d'un grand nombre : « Quand je me suis rendu compte que ce projet me coûtait davantage qu'il ne me rapportait, j'ai décidé de le quitter : la somme que j'avais versée au début était supérieure à celle que j'ai gagnée à la fin. Il vaut mieux travailler pour soi-même que pour des voleurs. Ils ne méritent pas d'autre nom. »

Des investissements oui, mais...

Les opposants à l'agriculture industrielle ne le contestent pas : il est urgent d'investir dans l'agriculture africaine, longtemps négligée par les États. « Bien sûr qu'il faut des investissements », reconnaît Million Belay, coordinateur de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique. Cette plate-forme panafricaine réunit des petits paysans, des éleveurs et des écologistes. Mais ces investissements ne doivent pas être détournés dans le but d'exercer une emprise sur la vie et les décisions des agriculteurs.

Les demandes d'associations paysannes et d'organisations de développement comme *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* sont limpides : il faut des investissements démocratiques, qui ne favorisent pas une agriculture intensive aux effets désastreux. D'autres modèles porteurs d'avenir sont possibles. Il s'agit de soutenir l'agriculture paysanne, qui respecte les cycles de la nature. C'est ce que dit clairement le Rapport mondial sur l'agriculture de 2008. En effet, alors que les multinationales produisent des matières premières pour l'élevage, l'industrie et le secteur des agrocarburants, ce sont toujours les petits paysans qui couvrent 70% de nos besoins alimentaires. — *Silva Lieberherr*



Une famille de petits paysans en Ethiopie : elle cultive ses champs à l'aide d'un attelage bovin.



Les semences de l'industrie agro-alimentaire se basent sur les produits chimiques : le maïs de la firme américaine DuPont.



Travailler avec les ressources locales : pour bénéficier de l'eau de pluie, les paysans tracent des tranchées autour des plants.

« Les exploitations familiales sont au centre de notre stratégie »

Manuel Sager est le chef de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Rencontre à l'occasion de sa participation à la célébration œcuménique « Objectif terre : mission possible! » à Lausanne, consacrée aux Objectifs de Développement Durable.

Il y a peu, la communauté des Etats a défini les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui s'adressent aussi bien aux pays industrialisés qu'aux pays en développement. Comment évaluez-vous ce changement de paradigme?

Avec les ODD, une résolution internationale établit pour la première fois que le développement est une démarche non seulement économique, mais aussi écologique et sociale : la croissance économique ne doit pas se faire au prix de la destruction des bases naturelles de la vie, et doit bénéficier au plus grand nombre. Ce principe nous guidera encore davantage dans la lutte contre la pauvreté et dans la maîtrise des changements climatiques. Si nous appliquons les ODD de manière conséquente, nous pourrions non seulement créer de la prospérité dans le monde, mais aussi aider davantage de personnes à améliorer leur niveau de vie et à mener une existence digne. J'en suis persuadé.

Comment les ODD favorisent-ils l'agriculture paysanne?

Plusieurs ODD sont en rapport avec la sécurité alimentaire et

l'agriculture. Notamment le deuxième objectif, qui mentionne explicitement la promotion de l'agriculture paysanne. Le nouveau message sur la coopération au développement de la Suisse pour la période 2017 à 2020 s'inspirera fortement de ces objectifs. Lorsqu'elle mettra en œuvre ce document stratégique, la DDC contribuera à une transformation sociale et écologique de l'agriculture paysanne.

Quelle priorité de la DDC dans le domaine de la sécurité alimentaire ?

La DDC œuvre pour que la population de nos pays partenaires aient accès à une alimentation suffisante et équilibrée. Dans de nombreux pays, ce sont des paysans pauvres qui sont les principaux producteurs de nourriture. C'est pourquoi les exploitations familiales sont au centre de notre stratégie. Nous cherchons à mettre en lien ces exploitations, par le biais de leurs groupements, avec les entreprises de transformation du secteur privé. Nous les soutenons aussi dans les domaines de la production durable, du stockage et de la commercialisa-

tion. La DDC concentre son travail sur l'accès des populations défavorisées aux savoirs, aux ressources et aux marchés.

Dans de nombreux pays du Sud, des groupes agro-alimentaires aux stratégies agressives ne cessent de gagner du terrain. Que fait la DDC ?

Dans le monde entier, la DDC contribue à défendre les intérêts de la petite paysannerie, y compris dans les pays que ces groupes considèrent comme de nouveaux marchés. Nous collaborons rarement avec ces firmes, même si des liens indirects s'établissent : la DDC encourage les organisations paysannes à s'intégrer dans les chaînes logistiques où sont aussi présentes ces sociétés. La DDC a instauré un dialogue institutionnel avec quelques groupes suisses, qui nous permet d'aborder la manière dont le secteur privé peut contribuer à la réduction de la pauvreté. Nous nous demandons par exemple dans quelle mesure les revenus supplémentaires générés par la production de cacao contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la population locale. — Martina Schmidt



Depuis novembre 2014, Manuel Sager est le chef de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Auparavant, ce docteur en droit a occupé la fonction d'ambassadeur de la Suisse aux Etats-Unis de 2010 à 2014.

De la nourriture saine plutôt que du « high tech »

« Révolution verte » oblige, les variétés traditionnelles sont de plus en plus supplantées par des plantes importées, issues du génie génétique. *Growth Partners Africa (GPA)*, un partenaire de *Pain pour le prochain*, se bat contre cette absurdité.



Daniel Mainigi rend visite à Gladys Wandia Karuiki, une agricultrice au Kenya, afin de lui expliquer la nouvelle législation sur les semences.

Gladys Wandia Karuiki étale sur une couverture blanche les semences qu'elle a produites. Elle espère arrondir ses fins de mois, comme elle le fait depuis toujours. Mais les temps changent : en raison d'une nouvelle loi promulguée en 2014, elle encourt une peine de deux ans de prison. La raison ? Seuls les vendeurs agréés par l'Etat peuvent encore écouler des semences. Un obstacle de plus, qui ne profite qu'aux grands semenciers.

Une paysannerie en danger

La nouvelle loi sur les semences n'est qu'un des nombreux problèmes auxquels est confrontée la petite paysannerie au Kenya. Le gouvernement de Nairobi ne jure plus que par la « révolution verte ». Cela lui vaut les éloges de la Banque mondiale et des investisseurs. Mais la marge de manœuvre des paysans ne cesse de se rétrécir. « En lieu et place d'espèces de maïs adaptées aux conditions locales, ils sont

contraints de cultiver les variétés hybrides importées par les multinationales », constate Daniel Mainigi, directeur de *Growth Partners Africa*, un partenaire de *Pain pour le prochain*. Pourtant, ces variétés requièrent beaucoup d'intrants : des engrais de synthèse, des herbicides. Et de l'eau, beaucoup d'eau. « Les paysans n'ont pas de système d'irrigation et dépendent de la pluie. Faute de précipitations, les récoltes sont mauvaises et la malnutrition fait des ravages », explique Daniel. Depuis la montée en puissance du maïs hybride, on ne voit plus pousser dans les champs des plantes sauvages, qui enrichissaient avant les repas. Elles fournissaient à la population un apport varié en vitamines et minéraux. « Ceci explique le fait que la malnutrition est aujourd'hui très répandue », constate Daniel. Et d'ajouter que les plantes issues du génie génétique développent des résistances aux insectes ou dépérissent lorsque les condi-

tions climatiques se modifient sous l'effet du réchauffement.

Un militant infatigable

Daniel parle en connaissance de cause : fils de paysan, il a étudié l'agronomie et la phytogénétique. Ensuite, il a travaillé pendant dix ans pour un grand semencier aux Etats-Unis. Déçu par l'orientation prise par la recherche industrielle, il rentre au Kenya et commence à lutter contre l'introduction de plantes OGM, à défendre la diversité des semences locales et à militer pour la sécurité alimentaire. Il ne cesse dès lors de sillonner son pays pour conseiller les paysans et les informer sur les nouvelles lois régissant les semences. Il œuvre aussi à la mise en place d'une alliance nationale en faveur du droit à l'alimentation, qui regroupe des groupements paysans, des associations écologistes et des ONG de développement. Objectif : combattre la politique actuelle en matière de

semences et défendre les intérêts de la petite paysannerie. « Nous n'avons pas besoin d'une agriculture de pointe, mais de paysans qui produisent des aliments sains et nourrissants pour tous et toutes. » — Pascale Schnyder

Lire et agir

Notre action

Pain pour le prochain aide *Growth Partners Africa* à s'opposer aux lois sur les semences qui favorisent les intérêts des multinationales et évincent l'agriculture paysanne.

Votre soutien

Grâce à votre don, *Pain pour le prochain* peut continuer à s'engager en faveur d'un mode d'alimentation sain et souverain au Sud. CCP 10-26487-1.



Thongdam Phongphichith, co-directeur de la *Sustainable Agriculture and Environment Development Association (SAEDA)*, qui milite pour une agriculture durable au Laos.

« Une transition qui doit aussi profiter aux petits paysans »

Avec plus de 75% de la population active dans le secteur agricole, le Laos est une nation à majorité de familles de petits paysans. Un pays également très pauvre, de sorte que l'Etat attache beaucoup d'importance à l'augmentation de la productivité agricole. Pour ce faire, il favorise par exemple la transition vers une agriculture orientée vers le commerce. C'est ainsi qu'en 2014, plus d'un million d'hectares de surface agricole a été consacré à la plantation de monocultures, destinées uniquement à l'exportation et non à l'approvisionnement en nourriture du pays.

Il reste à savoir qui sont les véritables gagnants et les perdants de la réorientation actuelle de l'agriculture au Laos. Ainsi, les améliorations des infrastructures, les facilités accordées aux investisseurs et la hausse de la demande régionale ont abouti à une augmentation du revenu et des possibilités d'emploi pour les paysans et les paysannes ; pour ceux qui ont sauté dans le train de l'agriculture commerciale. Il n'en reste pas moins que les groupements de paysans qui participent à ce changement se retrouvent face à de nombreux défis : la concurrence pour la terre augmente toujours plus, la fertilité du sol décline et certains des contrats qui sont conclus ne sont clairement pas dans l'intérêt des paysans et des paysannes.

Autre élément inquiétant : le recours à la chimie augmente, lui aussi. Plusieurs enquêtes ont, en effet, montré combien il était facile de se procurer des substances interdites dans nombre de boutiques locales laotiennes, comme l'herbicide Paraquat ou l'insecticide Methomyl. On y trouve de nombreux produits qui portent par exemple le logo de Syngenta. Certes, cette évo-

lution opérée sur le plan économique améliore l'accès des familles de petits paysans à un nombre croissant de revendeurs et aux informations fournies par les médias. On peut aussi constater que les groupements de paysans ont commencé à mettre en place des stratégies de développement institutionnel et à offrir à leurs membres un soutien dans les activités de transformation et la commercialisation de leurs produits. Des aspects positifs de cette transition. Il n'en reste pas moins que les familles de petits paysans continuent d'avoir de la peine à obtenir des crédits et des subventions et à souffrir de la concurrence de producteurs bien plus puissants, comme les investisseurs étrangers, par exemple.

Selon l'Etat laotien, la production agricole devrait néanmoins augmenter, tant pour le marché local que pour le marché international. Dans cette optique, le Ministère de l'agriculture et de la sylviculture favorise et promeut une « agriculture verte »,

qui régit notamment l'utilisation de pesticides. Le gouvernement laotien a beau reconnaître sans réserve la nécessité de cette réorientation – l'agriculture a besoin d'être développée et de trouver des débouchés –, il est aussi indéniable qu'il faudra encore accorder un soutien massif à la petite paysannerie pour que cette vision se concrétise réellement. Sans une amélioration et une augmentation des prestations fournies à cette paysannerie qui puissent satisfaire ses besoins, il est probable que celle-ci sera, en fin de compte, la grande perdante d'une agriculture toujours plus tournée vers le marché. On peut alors craindre que le clivage entre les zones citadines et les zones rurales ne continue de se creuser.

« La réorientation de l'agriculture a fait des gagnants et des perdants. »

Thongdam Phongphichith

EN CHIFFRES

3/4

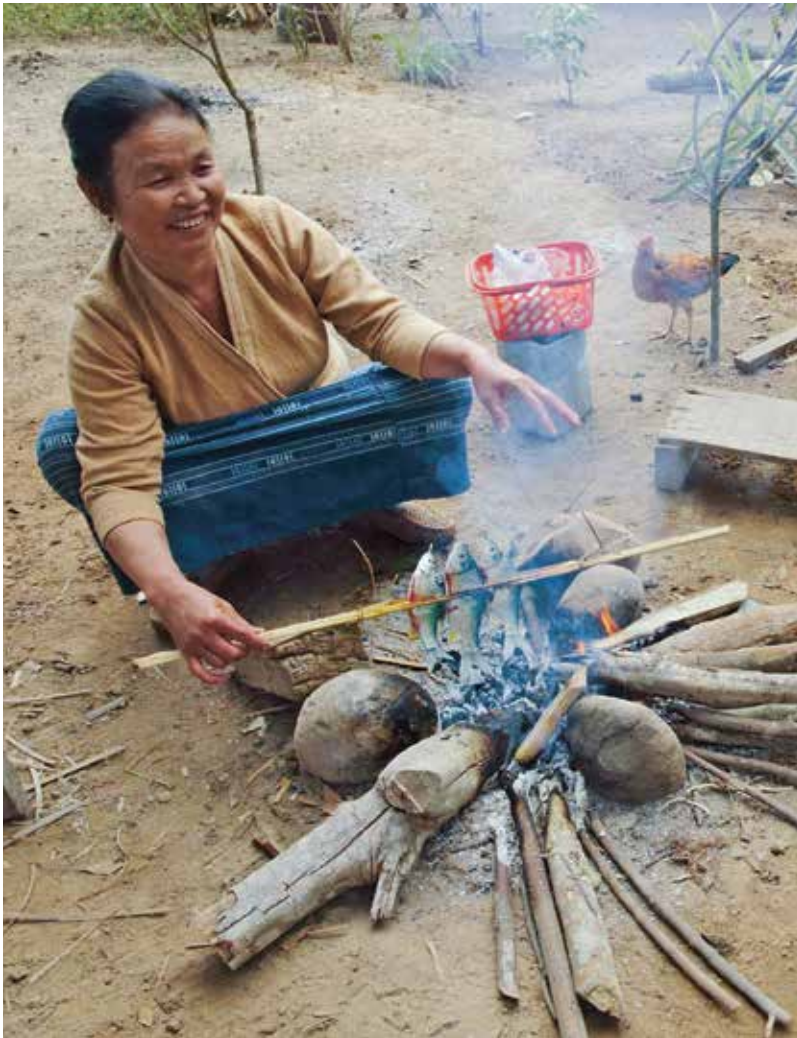
de la population au Laos vit de l'agriculture.

30%

C'est la contribution du secteur agricole au PIB du Laos. Le pays a assisté ces dernières années à l'éviction de l'économie de subsistance par l'agriculture industrielle.

1/3

des 6,77 millions d'habitants et habitantes que compte le pays vit au-dessous du seuil de pauvreté.



Pouvoir s'assurer une alimentation diversifiée et suffisante : Xay Phommaseng prépare le poisson qu'elle a pêché.

Pouvoir manger, tout simplement

Au Laos, *Action de Carême* encourage une agriculture durable et la préservation des ressources naturelles. Objectif : une alimentation suffisante et diversifiée pour les populations pauvres.

« Plus d'un tiers de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté », constate Filip Debruyne, coordinateur d'*Action de Carême* au Laos. « 80 % vit dans les zones rurales et dépend uniquement de l'agriculture de subsistance. » Des chiffres qui contrastent avec la bonne santé apparente du Laos : un pays pourvoyeur de matières premières et d'énergie dans la région, au taux de croissance de 8 % en 2013. Pourtant, la majorité de la population rurale n'en profite pas : la malnutrition fait des ravages. « On assiste à une période de soudure – lorsque, les réserves étant épuisées, la nourriture vient à manquer – qui peut aller de 2 à 6 mois selon les régions », poursuit Filip. C'est dans les montagnes que la situation est la plus critique. Là où les partenaires d'*Action de Carême* sont surtout actifs. « Lorsque la nourriture manque, les villageois doivent développer des stratégies de survie : ils se nourrissent de ce qu'ils trouvent dans les forêts ». La chasse, la pêche, la cueillette du miel deviennent des activités essentielles. Mais que faire lorsque les ressources naturelles sont surexploitées ?

Préserver les ressources

Les partenaires d'*Action de Carême* développent avec les communautés des stratégies qui visent à préserver les ressources. Encourager la plantation de cardamome ou l'apiculture (voir reportage du dossier) en fait partie. « C'est aussi un moyen pour les paysans d'accéder à des revenus supplémentaires », ajoute Filip. La cardamome, par exemple, permet non seulement de préserver la forêt, mais représente aussi une source de revenus importante. « Prisée en Chine, son prix est très stable. » Des activités simples et peu risquées. Autre stratégie : créer des zones de conservation. « On pratique souvent la pêche à la dynamite ou en recourant à des pesticides, poursuit Filip. Ces méthodes ne sont pas durables. »

Les ressources s'épuisent. « Et les habitants ne se rendent pas compte des dangers pour leur santé. »

L'effet « boule de neige »

Avec l'aide d'animateurs, les villageois créent des zones de conservation. Point de départ : une visite d'échange avec un village qui participe déjà au projet. Ils comprennent que ces zones permettent de régénérer les ressources halieutiques. Convaincus par l'exemple, ils planchent ensuite sur un projet similaire dans leur propre village. « C'est la force de nos projets : la mise en réseau des paysans et l'échange. Le projet a alors un effet multiplicateur », se réjouit Filip. « Mis en place par la communauté, il est durable et plus efficace. » Résultat : en instaurant une zone de conservation, la pêche est plus facile. C'est ce que constate Xay Phommaseng. Cette paysanne de 69 ans vit à Baan Kaad, au nord-ouest du Laos. Elle voit la différence : « Avant, il fallait pêcher 5 heures pour trouver de quoi manger, maintenant il en faut une. Les poissons sont plus gros. Et certaines espèces qui avaient disparu sont revenues. » Pouvoir manger, tout simplement : c'est le combat d'*Action de Carême*.

— Johanna Monney

Lire et agir

Notre action

Grâce à l'amélioration des techniques agricoles, la préservation des ressources et l'accès à la terre, *Action de Carême* permet à 68 000 personnes dans 180 villages d'accéder à une nourriture saine en suffisance.

Votre soutien

Grâce à votre don, vous permettez aux populations rurales du Laos de sécuriser leur subsistance de base. Faites un don ! CCP 10-15955-7, mention Laos.

SYMPOSIUM « FAIM, COLÈRE ET CHANGEMENT »

Révolution tunisienne : « La discrimination fait le lit de la révolte »



« Permettre à la population de participer au jeu politique » : Lina Ben Mhenni et Ridha Chennoufi à l'occasion du symposium de *Pain pour le prochain*.

Pour Lina Ben Mhenni et Ridha Chennoufi, l'engagement citoyen, la décentralisation et le respect des libertés individuelles vont aider la Tunisie à sortir de l'ornière. « Le rôle des réseaux sociaux dans le printemps arabe a été exagéré. Internet n'est pas une potion magique qui fait des miracles. En Tunisie, il nous a servi à briser la chape de plomb du silence, à informer et mobiliser les gens, mais ce n'était pas un acteur autonome », déclarait la bloggeuse Lina Ben Mhenni à l'occasion du symposium « Faim, colère et changement » organisé par *Pain pour le prochain*. « Peut-on dire que c'est la faim qui était à l'origine de la révolte du peuple tunisien? Non, renchérit Ridha Chennoufi, professeur de philosophie à l'Université de Tunis. La Tunisie a connu beaucoup de famines au 19^e siècle, la faim et la sous-alimentation ne constituaient pas un problème significatif ces dernières années. »

Alors qu'est-ce qui a déclenché la révolte de 2011? « Une insupportable discrimination régionale, répond le philosophe. Certes, le taux de pauvreté avait diminué de moitié en dix ans, pour se situer à 15% de la population en 2010. Mais certaines régions n'en ont récolté aucun bénéfice. Le gouvernorat de Sidi Bouzid, d'où est partie la révolte, affiche encore un taux de chômage de 27,5% et occupe la dernière place en termes d'investissements publics. La population est très vulnérable à l'augmentation du prix des denrées alimentaires. »

Des recettes infructueuses

« Depuis la chute de Ben Ali, raconte Lina Ben Mhenni, les médecins les plus divers se sont succédés au chevet de la Tunisie : le PNUD et Lech Walesa ont prôné la transition démocratique et la justice transitionnelle ; d'autres ont prêché l'au-delà. » Certains jeunes, désillusionnés, ont tra-

versé la Méditerranée, ou sont partis dans des guerres qui ne les concernaient pas. D'autres sont restés pour militer.

La responsabilité de l'Occident

C'est ainsi qu'une association, Albawsala, créée par la bloggeuse Amira Yahyaoui, a surveillé tour à tour les travaux de l'assemblée constituante, les élections et les travaux du parlement. « A un moment donné, on a parlé de la fin du cyber activisme en Tunisie, regrette-t-elle. Mais après l'attentat de Sousse [juin 2015, 38 morts] et l'annonce d'un projet de loi sur la réconciliation, un nouveau mouvement est né, intitulé « Je ne pardonne pas ». Il s'oppose à cette loi qui va garantir l'amnistie aux corrompus du régime de Ben Ali. » Pour Ridha Chennoufi, les Occidentaux ont une part de responsabilité dans les révolutions arabes. La Banque mondiale a reconnu qu'elle avait commis des erreurs. Elle n'a pas su tenir compte de la vulnérabilité sociale des populations, en exigeant des réformes douloureuses et en axant la politique agricole sur l'agriculture extensive d'exportation. La prochaine étape consistera à mettre en place la décentralisation prévue par la constitution, pour permettre à la population de participer au jeu politique au niveau local. Il faudra aussi promulguer des lois protégeant les libertés individuelles, notamment la liberté de conscience, contre les droits collectifs prônés par les partis islamistes. Et l'Occident a un rôle à jouer. — Isolda Agazzi

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les contradictions de la Suisse

Fin septembre, les Etats membres des Nations Unies ont défini un développement durable mondial. Les 17 objectifs sur lesquels ils se sont mis d'accord prennent en compte les aspects économiques, mais aussi sociaux et écologiques, et veulent lutter contre les causes de la pauvreté. La Suisse s'est aussi engagée à contribuer à leur concrétisation. Dans le même temps, des coupes seront opérées dans le budget dévolu à l'aide au développement. En outre, le secteur privé sera partie prenante. Comment faire ? Une évaluation sur : www.actiondecareme.ch/odd

ÉTHIOPIE

Des participants à un atelier en prison

Avec *Human Rights Watch*, *Pain pour le prochain* demande au gouvernement éthiopien de libérer immédiatement trois Ethiopiens. Les accusés – dont un pasteur évangélique – ont été arrêtés en mars à Addis Abeba, alors qu'ils étaient en route pour participer à un atelier sur la sécurité alimentaire et l'accès à la terre organisé par *Pain pour le prochain*. L'accaparement des terres est un gros problème pour les paysans en Ethiopie – celui ou celle qui s'y oppose vit dangereusement. C'est pourquoi l'atelier a dû se faire au Kenya. Informations : www.ppp.ch.



L'apiculture en questions

Des chiffres étonnants sur l'apiculture en cinq questions. Testez vos connaissances !

1.

Combien de variétés de légumes cultivées en Europe n'existeraient pas sans le travail de pollinisation des abeilles ?

- A. 2000
- B. 4000
- C. 6000

2.

On trouve dans le monde pas moins de 30 000 espèces d'abeilles sauvages. Et en Suisse ?

- A. 600
- B. 6000
- C. 20 000

3.

On compte en Suisse

- A. 4000 apiculteurs qui s'occupent de 40 000 colonies
- B. 9000 apiculteurs pour 80 000 colonies
- C. 19 000 apiculteurs pour 170 000 colonies

4.

En Suisse, un pot d'un kilo de miel représente pour l'abeille butineuse

- A. 1 jour de travail et la visite de 4000 fleurs
- B. 100 jours de travail et la visite de 400 000 fleurs
- C. 200 jours de travail et la visite de 800 000 fleurs

5.

La production suisse de miel s'élève à environ

- A. 3300 tonnes par année, soit un tiers des besoins de la Suisse en miel
- B. 5600 tonnes par année, soit la moitié des besoins en miel
- C. 11 100 tonnes par année, soit l'entier des besoins en miel

S'ENGAGER AVEC NOUS

« Partager n'est que justice »

Jamais, au grand jamais, elle n'avait gagné autant en une année. C'est qu'elle a reçu un héritage, pour s'en défaire aussitôt. Ou, plus précisément, pour en faire don. Principalement à Action de Carême, mais aussi à d'autres organisations. Elle n'en a conservé qu'une toute petite partie : « Pour m'acheter une nouvelle table. Mais si je sens que ce n'est pas une bonne idée, je ferai aussi don de ces 5000 francs à des œuvres caritatives. » Loin d'attendre de la reconnaissance pour son geste généreux, elle veut rester anonyme. Elle a malgré tout consenti à ce que son don soit rendu public : « Cela servira peut-être d'exemple à d'autres personnes. » Elle tient une tasse de café chaud entre les mains. Retraitée depuis six mois, elle vit seule. Son appartement – ou s'agit-il d'une petite villa ? – pourrait se nicher dans le Lavaux ou encore sur l'Arc jurassien. L'ameublement est simple et sobre. Elle a grandi dans un milieu chrétien. Lorsqu'elle était jeune, avant même qu'elle ne touche son premier salaire d'apprentie, le curé de la paroisse lui a enjoint de donner 10% aux pauvres. Sa première réaction a été l'effroi : donner autant d'argent ! Il lui a fallu un certain temps pour comprendre l'origine de cette demande : la dîme, que la Bible mentionne à plusieurs reprises. Elle a maintenant intériorisé cette exigence depuis très longtemps. Aujourd'hui encore, elle donne dix pour cent de sa rente : « C'est un geste de gratitude. J'ai vécu une vie très satisfaisante, tout le monde ne peut pas en dire autant. Partager n'est que justice. »

Mais son engagement ne se limite pas à l'aspect financier. Elle donne aussi de son temps. Elle a ainsi collaboré à chaque cam-

pagne œcuménique, en aidant à la mise sous pli des envois par exemple, ou en en parlant dans son entourage. Elle évoque à plusieurs reprises la nécessité de faire le pas : le pas qu'il faut faire pour ouvrir son cœur, partager ses biens et venir ainsi en aide à autrui. Elle a deux frères, deux personnes au cœur sur la main, toujours prêts à l'aider, elle le sent bien. Mais pourtant, elle se pose la question : pourquoi elle seulement ? Pourquoi ne sont-ils pas disposés à soutenir des personnes en Afrique avec la même gratuité ? Elle tente de les convaincre, sans faire de prosélytisme, mais de nombreuses personnes ont de la peine à faire le pas : « Souvent, la solidarité et le partage ne vont pas au-delà de l'aumône. » Une fois à la retraite, elle a commencé à étudier la théologie. Pour ce faire, elle a dû se mettre au latin et au grec. Et plus tard, ce sera au tour de l'hébreu. « Je ne veux jamais cesser d'apprendre », rayonne-t-elle.

— frp



« Aller au-delà de l'aumône » : une généreuse donatrice.

Réponses : 1. : B / 2. : A / 3. : C / 4. : C / 5. : A